



# Le Travail



Le Quotidien du 59<sup>e</sup> Congrès de la CSN • Le dimanche 16 mai 1999 • No 1

Secteur public  
**12 000**  
personnes  
manifestent  
à Québec

— Page 3



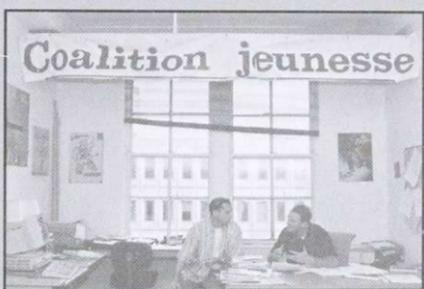
Comité de la  
condition féminine  
**Déjà 25 ans**

— Page 5



Comité des jeunes  
**Bilan et  
perspectives**

— Page 8



#### Météo pour Québec

Dimanche ensoleillé avec passages nuageux à l'extérieur

min : 6, max : 25

Vents S-O de 15-30 km/h

Légers courants d'air dans les corridors du Centre des congrès.

Le café de la solidarité

## C'est bien meilleur quand c'est équitable

— Page 3



Courez la chance de gagner le gaminet officiel du *Travail*, le quotidien du 59<sup>e</sup> Congrès de la CSN

Tous les détails à la page 7

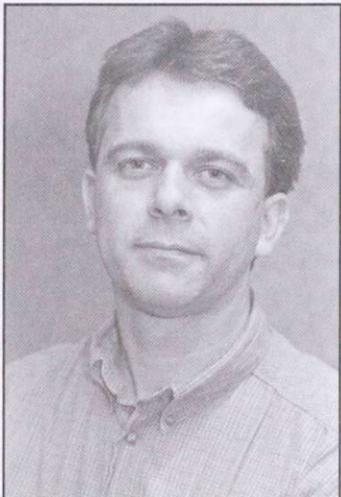
# Trouvez l'erreur

Autant le dire d'emblée: j'ai toujours été sceptique devant les coups d'éclat de Greenpeace. L'impunité apparente de ses plus audacieux cascadeurs me laisse perplexe et me pousse à faire du mauvais esprit. Or voici qu'un de ses fondateurs me conforte dans mes idées préconçues. Il semblerait que le seul mérite de *L'Erreur boréale* serait d'avoir « éveillé la conscience écologique des Québécois ». Dixit M. Patrick Moore dans un texte publié dans *Le Devoir* le 14 mai. Pour le reste, le film de Desjardins serait trompeur en suggérant que les méthodes d'exploitation mettent en danger la survie de la forêt boréale. Venant d'une personne qui se définit toujours comme un « environnementaliste de combat », cette appréciation a de quoi étonner. Il ne dit pas un mot des compagnies forestières, sinon pour affirmer que les coupes à blanc n'empêchent pas la régénération naturelle. La preuve de cette assertion ? En 1936, son grand-père a coupé à blanc un bout de forêt en Colombie Britannique, et ça n'y paraît plus. Hé ! Ho ! la scie à chaîne n'était même pas inventée ! Alors une coupe à blanc à la hache et au godendard, c'est comme jardiner à la main en comparaison des saccages effectués par des abatteuses de plusieurs tonnes.

Guy Ferland



## Qu'attendez-vous de ce 59<sup>e</sup> Congrès ?



**Jean Favreau**  
concierge, Syndicat  
du personnel scolaire  
du Val-des-Cerfs

« C'est la première fois que je participe à un congrès de la CSN. Je sais, entre autres, que les débats portant sur le Fonds de défense professionnel seront au cœur des enjeux de ce congrès. J'espère que nous en avons terminé avec les compressions dans les conseils centraux et que nous parviendrons à stabiliser les ressources dans les régions. En Montérégie, nous avons subi durement la restructuration. Les régions doivent avoir les moyens d'accomplir leur travail. »

J.R.



**Hélène Pratte**  
infirmière auxiliaire,  
Centre hospitalier  
Hôtel-Dieu de Sorel

« Je souhaite que le prochain congrès de la CSN poursuive sur la voie tracée par la centrale aux États généraux, dont le thème était *La richesse, ça se partage!* Et à ce titre, je m'attends à ce qu'on nous soumette des propositions pour créer encore plus d'emplois et combattre la précarité. Avoir un travail régulier, c'est encore la meilleure façon d'accéder à une partie de la richesse qui est produite. Enfin, le congrès de la CSN demeure toujours un lieu privilégié pour permettre l'expression de la solidarité entre les syndicats car il nous permet de partager nos expériences. Ce qu'on apprend des expériences et des luttes des autres nous aide, nous encourage et, finalement, nous renforce pour continuer notre action dans notre syndicat. »

M.C.



**Diane Pothier**  
Syndicat des salarié-es cadres  
de la Caisse d'économie  
des syndicats nationaux

« J'ai participé à plusieurs congrès de la CSN. Cependant, ce sera la première fois que j'assisterai à un congrès où il y a des élections à la présidence. On sait l'importance que revêt le poste de président pour les membres de la CSN. Ce que j'espère le plus, c'est que la course à la présidence ne vienne pas faire diversion dans les débats sur les orientations de la centrale pour les prochaines années. Ce serait dommage que ce congrès en devienne un de corridor. »

G.B.



**Angelo Vendetti**  
Margo Inc., Montréal

« Je m'attends à ce qu'on discute et qu'on adopte des propositions dans le but de réformer le Code du travail du Québec pour rendre moins difficile la syndicalisation. La réalité du travail a changé. Aujourd'hui, on assiste à des phénomènes qu'on n'aurait jamais imaginés : les employeurs envoient des personnes travailler à la maison. Le travail autonome s'est grandement développé. Il faut protéger cette nouvelle catégorie de travailleuses et de travailleurs. Ça passe par la syndicalisation ! Il faut aussi protéger encore plus nos emplois syndiqués. Ça passe par le renforcement de l'article 45. Il faut que nous repartions du congrès avec des propositions sur le code, mais surtout avec la volonté d'entreprendre les batailles pour le moderniser. »

M.C.



**Marcelle Duvalsain**  
Syndicat de l'auberge  
Gouverneur-Place-Dupuis  
et membre du comité  
confédéral des relations  
interculturelles et raciales

« Le congrès sera marqué par le changement à la présidence. Étant donné que nous aurons à élire une nouvelle personne à la tête de la CSN, je m'attends à ce qu'elle représente les intérêts de tous les syndicats affiliés à la CSN et qu'elle représente également l'ensemble des communautés qui font partie de notre grande centrale. Je souhaite que le congrès donne un élan plus combatif à la CSN et qu'on se rapproche de la base. La lutte pour la syndicalisation, l'article 45 et la réforme du Code du travail seront des éléments incontournables en l'an 2000. »

Luc L.

**Le Travail** est publié pour le grand plaisir des délégué-es au 59<sup>e</sup> Congrès de la CSN par l'équipe de l'information de la CSN.

Venez nous rencontrer au local 206-A!

Caricatures : Boris

Photographies : Alain Chagnon  
Michel Giroux  
Clément Allard

Impression : Les travailleuses et les travailleurs  
de l'Imprimerie Sociale (FTPF-CSN)

Changer  
les choses  
Changer  
la vie



# C'est bien meilleur quand c'est équitable

Thérèse Jean

Cette année l'objet de solidarité ne vient pas qu'en appui aux membres de la CSN en conflit. Il encourage un réseau de petits producteurs indépendants de café membres de coopératives.



Amateurs de café, un nouvel arôme est maintenant sur le marché. L'arôme « équitable ». Et vous verrez ou plutôt vous le sentirez... et tout comme nos deux dégustateurs, Gérald Larose, président de

qui respectent l'environnement et soutenir des projets de développement en fonction des besoins de la communauté.

Voilà donc un café qui n'a rien du goût amer de l'exploitation mais tout du goût velouté de la solidarité et de la fraîcheur des jeunes par qui est arrivée l'idée du commerce « équitable » dans le milieu des années 60 en Europe. Ici, au Québec, le café « équitable » a fait son entrée, en 1996, grâce à une jeune sociologue de 25 ans, Laure Waridel, coordon-

natrice du mouvement Équiterre... « pour des choix écologiques et socialement équitables ». Et depuis février dernier, avec l'ouverture du Café Rico, rue Rachel à Montréal, Stéphane Tamar Kordahi, un autre jeune de 33 ans, est le premier torréfacteur au Québec à apposer la marque « équitable » sur le café.

**Durant le congrès, si vous voulez partir votre journée d'un pied « équitable », vous pouvez toujours aller prendre votre premier café chez Le Crac, 690 rue Saint-Jean, ou à La boule miché, 1483 chemin Sainte-Foy, ou chez Univert, 2235 Pavillon Pollack, à l'Université Laval.**

la CSN, et Léopold Beaulieu, président-directeur général de Fondation, qui ont une longue pratique de l'action solidaire, vous serez affirmatifs : « C'est bien meilleur quand c'est équitable ».

On appelle ce café « équitable » parce qu'il s'agit d'un réseau commercial alternatif qui élimine les multiples intermédiaires qui absorbent les profits des petits producteurs de café en achetant directement du ou des caféiculteurs. Mais attention, ne peut entrer dans le réseau qui veut. Il faut être un petit caféiculteur, c'est-à-dire produire à petite échelle (5 à 10 hectares de plantation), être membre d'une coopérative et participer à démocratiser le processus de production et des profits, avoir des pratiques agricoles

## Double solidarité

À l'instar d'Oxfam-Québec et des réseaux institutionnels ou de petits commerçants (une soixantaine environ), la CSN a décidé elle aussi de prendre la route du café « équitable » en en faisant son traditionnel objet de solidarité. Ainsi donc, au Centre des congrès de Québec, toute la semaine durant, à défaut de le goûter sur place, vous aurez la possibi-



Laure Waridel, initiatrice du projet de café « équitable » au Québec.

lité de humer le sachet de café « équitable » et surtout, de l'acheter. Ce faisant, vous aiderez financièrement les travailleuses et travailleurs en grève ou en lock-out dans leur lutte pour faire respecter leurs droits et vous participerez à des échanges économiques mondiaux plus justes, plus équitables. C'est ce qu'on appelle un exemple de double so-

lidarité et comme le disaient Gérald Larose et Léopold Beaulieu en sirotant leur café : « À la mondialisation des marchés, nous pouvons opposer la mondialisation de la solidarité ». Quant à l'instigatrice du projet, Laure Waridel, elle communique avec ferveur que c'est dans les petits gestes que germent les grands changements.

## Solidarité avec les syndicats en grève ou en lock-out

L'objet de solidarité est en vente au vestiaire des porte-documents tout au long du congrès. Les profits de cette vente seront versés aux syndicats en conflit pour les appuyer dans leur lutte.

## Secteur public Nous étions 12 000 devant l'Assemblée nationale

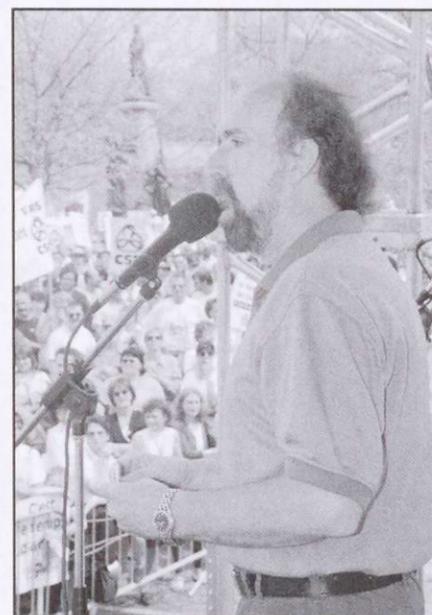


**Le 8 mai dernier**, devant l'Assemblée nationale à Québec, plus de 12 000 travailleuses et travailleurs du secteur public, membres de la CSN, ont participé à la manifestation nationale orga-

nisée par la centrale sous le thème « Notre travail, ça compte ! ». Les milliers de pancartes brandies par la foule témoignaient du mécontentement des travailleuses et travailleurs à l'égard des

conditions de travail, des salaires et du peu de progrès réalisé aux tables de négociation. Par cette action d'envergure, les manifestantes et manifestants ont aussi voulu démontrer au gouvernement Bouchard leur volonté de se mobiliser pour obtenir une bonne convention collective. En plus de scander des slogans pour dénoncer, entre autres, la précarité, le fardeau de tâche, les pertes d'emplois et la sous-traitance, les participantes et participants ont également clamé : « C'est le temps d'agir ! ». Les salariées de l'État ont vu leur pouvoir d'achat fondre de 7,1 pour cent depuis 1991. La CSN et les autres organisations syndicales du Front commun réclament des hausses salariales de 3,5 pour cent au 1<sup>er</sup> juillet 1998 et de 4 pour cent pour les deux autres années de la convention collective. Les projets de convention ont été déposés au gouvernement il y a près d'un an.

J.R.



**Le président Gérald Larose a lancé un message clair aux représentants du gouvernement : il est temps de bonifier les conditions de travail et les salaires des 415 000 travailleuses et travailleurs du secteur public québécois.**



# On veut du temps pour agir, du temps pour la prévention

Robert Boucher

Afin de forcer le gouvernement à appliquer à tous les secteurs l'ensemble de la réglementation de la Loi sur la santé et la sécurité du travail, entre autres celle touchant le comité de santé et de sécurité et le représentant à la prévention, le comité confédéral de santé et de sécurité amorce cette semaine une campagne sous le thème *On veut du temps pour agir, du temps pour la prévention*. À cet effet, il a préparé une pétition qu'il souhaite voir signer par toutes les personnes présentes au congrès.

## Recours aux tribunaux

Déjà la semaine dernière, la CSN et la FSSS-CSN ont déposé en Cour supérieure une requête en jugement déclaratoire lui demandant de forcer le gouvernement à appliquer la réglementation au secteur de la santé et des services sociaux. L'argument d'attitude discriminatoire à l'égard des femmes est surtout celui invoqué, dans un secteur où les membres représentés par la centrale sont des femmes dans une proportion de 77,5 pour cent. Rappelons



Edward Kravitz conseiller syndical au service juridique, Louise Magny, secrétaire générale de la FSSS (CSN), Marc Laviolette, troisième vice-président de la CSN et Claudette Carbonneau, première vice-présidente, lors de la conférence de presse du 7 mai dernier.

que les secteurs où la réglementation s'applique depuis 1983 sont composés à 85 pour cent de main-d'œuvre masculine, tandis que les femmes comptent pour 85 pour cent dans l'ensemble des secteurs non couverts.

Les documents déposés en appui à la requête indiquent un taux d'accidents et de maladies plus élevé dans la santé et les services sociaux que la moyenne provinciale et au moins aussi élevé que dans les secteurs déclarés prioritaires. Les calculs

faits par la CSN, à partir des statistiques de la CSST de 1997, montrent en effet un taux de lésions professionnelles dans le secteur de 7,7 par cent travailleurs à temps plein, en comparaison d'une moyenne provinciale de 5,2.

Or, il s'est avéré que là où la réglementation s'appliquait et où des comités de santé et de sécurité existaient depuis plusieurs années, on pouvait constater une diminution notable du nombre de lésions professionnelles. Le fait que les travailleuses et travailleurs du réseau de la santé et des services sociaux soient exclus de cette protection constitue, selon la CSN, de la discrimination systémique à l'égard des femmes et est interdit par l'Article 15 de la Charte canadienne des droits et libertés (Loi constitutionnelle de 1982).

La pétition sera disponible au stand du comité confédéral de santé et de sécurité.

## Lemaire : pas à n'importe quel prix

Un an après s'être retirée du groupe Lemaire sur l'allègement réglementaire, la CSN vient d'accepter de retourner à la table. Le gouvernement a donné l'assurance que les travaux de ce groupe seront dorénavant strictement circonscrits à réduire la paperasserie et les procédures bureaucratiques. C'est justement parce que le groupe Lemaire avait dans son premier rapport touché aux droits et protections des travailleurs que la CSN avait décidé d'en boycotter les travaux. Elle avait vivement dénoncé sa recommandation de réduire les indemnités pour les accidentés.

## Une vigile pour sauvegarder les emplois

Durant 24 heures le mois dernier, 200 infirmières auxiliaires venues de tous les coins du Québec ont campé devant les bureaux de l'Association des hôpitaux du Québec, en plein cœur du centre-ville de Montréal. Cibles des plus fortes abolitions de postes parmi le personnel soignant, les infirmières auxiliaires de la FSSS-CSN combattent l'objectif patronal de sortir leur profession des hôpitaux de courte durée. La réussite de la vigile devant l'AHQ a renforcé leur détermination de conserver leur place partout dans les établissements du réseau, que ce soit dans les CLSC, les hôpitaux de courte durée ou les centres de soins de longue durée.

C.S.-G.



## Avec un sou on peut faire du chemin

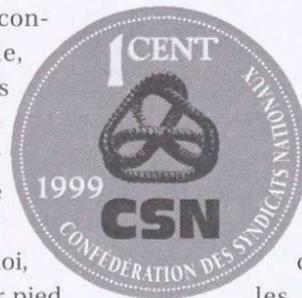
Pierre-Luc Bilodeau

Dans certaines contrées du monde, des populations manquent de ressources pour se procurer le minimum vital.

C'est pourquoi, la CSN a mis sur pied en 1986 l'Alliance syndicats tiers monde (ASTM), dans le but de fournir un soutien à long terme aux populations les plus pauvres de la planète par des contributions syndicales et patronales. C'est sur une base volontaire, soit par des déductions à la source de l'ordre d'un sou de l'heure pour chaque salarié-e, qu'employeurs et employé-es peuvent favoriser l'auto-suffisance alimentaire dans des pays qui en ont besoin. Pour chaque cotisant, cela représente un montant annuel moyen de 14 dollars, une fois les impôts déduits.

Pour les syndicats qui ne peuvent obtenir de déductions à la source, des contributions régulières sont tout de même possibles à l'ASTM selon la formule d'un sou de l'heure travaillée. Au bout du compte, les sommes amassées sont suffisantes pour appuyer plusieurs projets.

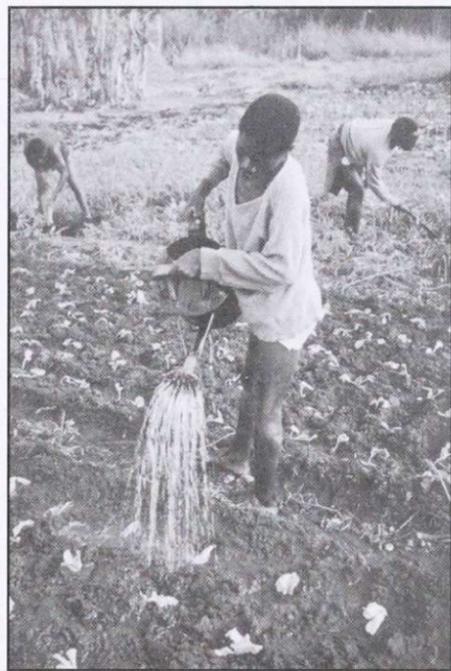
Mise sur pied par la CSN en 1986, Alliance syndicats tiers monde (ASTM) fournit un soutien à long terme aux populations les plus pauvres de la planète.



Au cours des dernières années, l'Alliance syndicats tiers monde a soutenu financièrement des projets de coopération avec les populations du Burkina Faso, du Vietnam, d'Haïti, du Mali, et du Bangladesh. Chaque jour, un article concernant des projets dans chacun de ces pays paraîtra dans le journal du congrès.

Rappelons que les fonds sont distribués de façon décentralisée et que l'on emploie des technologies que les communautés concernées peuvent gérer. L'Alliance privilégie les projets où les populations locales participent de façon active.

Pour de plus amples informations, on peut communiquer avec le Service des relations internationales de la CSN au (514) 598-2098, par télécopieur au (514) 598-2052, ou encore par courrier électronique : [intcsn@total.net](mailto:intcsn@total.net).



## Vous n'avez rien à payer avant l'an 2000...

Option consommateurs et Mme Lynda Gagné viennent de déposer une requête pour exercer un recours collectif contre l'entreprise Services aux marchands détaillants limitée (Household Finance). Cette entreprise émet des cartes de crédit aux clients d'un certain nombre de commerçants de meubles, d'appareils électroménagers, d'appareils électriques et autres. L'objectif du recours collectif est d'obtenir la suppression des frais de crédit et le remboursement des frais de retard qui ont été payés par tous les consommateurs détenteurs d'une carte de crédit financée par SMDL.

Le taux de crédit réel demandé, incluant les frais de retard, est alors supérieur au taux annoncé, qui varie entre 26 pour cent et 36 pour cent. Ce nouveau taux de crédit n'est pas divulgué aux consommateurs et il varie selon que le consommateur paie ou non à échéance. Il s'agit d'une pratique qui impose aux consommateurs des obligations excessives, exorbitantes et abusives et ce, contrairement à la Loi sur la protection du consommateur.

Nous invitons les consommateurs dont c'est le cas à conserver leurs contrats ainsi que leurs états de compte. Ces consommateurs sont également invités à communiquer avec Option consommateurs en composant le (514) 598-7288.

Luc L.

# Le comité de la condition féminine fête son 25<sup>e</sup> anniversaire

Jacqueline Rodrigue

Vingt-cinq ans, oui et non. Bien que le comité de la condition féminine fête son 25<sup>e</sup> anniversaire, il faut savoir que d'autres femmes ont agi comme précurseurs. À bon droit, elles avaient compris qu'elles devaient prendre leur place dans la structure pour faire valoir les revendications des femmes.

En 1952, elles obtenaient l'ajout d'un poste au comité exécutif qui, par entente tacite, était réservé aux femmes. Ce poste fut aboli en 1968 alors que la CSN procédait à une réforme des structures. La centrale a aussi eu un comité féminin de 1952 à 1966.

## Remue-ménage

En 1973, les femmes de la centrale voulaient que l'on procède à un remue-ménage et un remue-ménages dans la maison. « Inscrites dans le mouvement féministe de l'époque, les militantes CSN voulaient développer une analyse spécifique de l'oppression des femmes et un lieu pour ce faire », de rappeler Danielle Hébert, qui a occupé le poste de conseillère syndicale à la condition féminine de 1984 à 1998.

« Grâce à la volonté des militantes, le comité de la condition féminine naît du congrès en 1974. Tout était à rebâtir et elles disposaient de peu de moyens. »

## Des progrès fulgurants

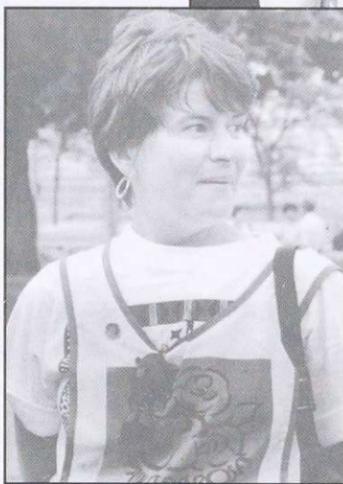
Milieu des années 70 : les débats sont passionnés et les polémiques s'engagent sur le rôle des femmes dans la société. Le Québec adopte sa Charte des droits et libertés de la personne. Par leur lutte, les travailleuses du secteur public obtiennent un salaire égal pour un travail égal en 1976, des congés de maternité payés et le retrait préventif en 1979.

« Pour les femmes, ces premiers gains constituaient des conditions de base pour pouvoir passer à autre chose. Par la suite, nous avons abordé dans nos rangs des thématiques comme la gratuité des services de garde et l'avortement. À cette époque-là, ce n'était pas rien de discuter de ces sujets dans un congrès. Nous avons assisté à quelques débats orageux », de dire Danielle Hébert.

Début 1980, les conseils centraux, les fédérations et des syndicats locaux se sont donné des comités de condition féminine. Au fil des ans, les analyses se raffinent. Le comité s'attaque à des questions comme les changements techno-



Des militantes du comité de condition féminine de la CSN au milieu des années 80.



Danielle Hébert a participé à l'organisation de la Marche des femmes, sous le thème *Du pain et des roses*, en 1995.

logiques, le harcèlement sexuel et l'équité salariale.

## Des batailles à poursuivre

Mais Danielle Hébert est tournée vers l'avenir. C'est avec enthousiasme qu'elle nous entretient des enjeux que représen-

tent la conciliation travail/famille, la précarité, le travail autonome et la syndicalisation. « Les femmes sont encore moins syndiquées que les hommes. Il faut trouver les moyens de les organiser », conclut-elle.

## Collège Lasalle

# Un syndicat qui a pris un nouveau départ

Luc Latraverse

Dix ans après avoir obtenu leur premier syndicat, les enseignantes et les enseignants du Collège Lasalle, un établissement privé de Montréal, viennent de prendre le tournant de la CSN en choisissant de quitter le Syndicat des employées et employés professionnels et de bureau, section locale 57 de la FTQ, dont ils étaient membres depuis 1989. Comme le précise le président du syndicat, Jean-Claude Labonté : « Notre pre-

mière convention collective avait été imposée par un arbitre. Par la suite, nous nous sommes rendu compte que nous nous éloignons de plus en plus des standards négociés dans les collèges du secteur public. L'insatisfaction grandissante des membres a cependant véritablement commencé à se canaliser vers un changement d'allégeance syndicale lorsque le tribunal nous a imposé la coupe salariale de 6 pour cent de la loi 104, que

nous avons été le seul syndicat à contester devant la cour. Au Collège Lasalle, on a été les seuls à être coupés. »

Les 25 syndicats de collèges privés affiliés à la Fédération nationale des enseignantes et des enseignants (CSN) ont réussi à soustraire leurs membres à l'application de la loi 104. Communiqués et conférences de presse, publicité, manifestations devant le ministère de l'Éducation, rassemblements des enseignantes et des enseignants des collèges privés FNEEQ à Québec, ont fini par convaincre le gouvernement qu'il faisait fausse route.

L'hiver dernier, un comité s'est donc formé pour créer un nouveau syndicat CSN. Il a fait signer 208 des 356 membres de l'unité de négociation. Le nou-

veau syndicat a remporté le vote contre le Local 57. Il vient, il y a à peine quelques jours, d'élire les membres du nouveau comité exécutif (notre photo).

## Une réprimande de New-York

Jean-Claude Labonté, qui a été réélu à la présidence, rapporte qu'il a mis un peu de temps avant de signer pour la CSN, même s'il recommandait à ses collègues de le faire. « La secrétaire de l'ancien syndicat du Local 57 et moi avons reçu une lettre de New-York, signée par le président du Office and professional employees international union, pour nous signifier que nous étions suspendus et que nous ne pouvions parler au nom des enseignants. C'est ce qui a fait déborder le vase. »



De gauche à droite : Jean-Claude Labonté, Monique Tremblay, François Leclerc, Nicole Lamontagne, Louise Grender, Carmen Lafond, Roland Rho et David Inniss.

## Fête nationale

# Québec au cœur du monde

Le thème retenu pour la Fête nationale des Québécois de la fin de ce siècle est *Québec au cœur du monde*.

Les comédiens Geneviève Rochette et Emmanuel Bilodeau seront les porte-parole cette année. Les deux comédiens s'apprentent à faire une tournée du Québec pour faire connaître les festivités. Il y en aura plus de 700 dans différentes municipalités du Québec. C'est le groupe Okoumé qui a écrit le texte du thème.



Luc L.

# Planification financière

avec  
**Mario Lapointe**



**Au cours de la semaine, vous aurez l'occasion de lire, dans chaque numéro du Travail, le quotidien du 59e Congrès de la CSN, une chronique traitant de planification financière personnelle et, plus particulièrement, de préparation financière en vue de la retraite.**

## Objectifs et moyens

Dans ce premier article, nous traiterons des objectifs de la planification financière personnelle, ainsi que des moyens d'accroître et de protéger son patrimoine.

Traiter de planification financière personnelle, c'est traiter de la façon dont nous gérons nos revenus, nos dépenses, nos biens et aussi nos dettes. Mais il faut avant tout définir les objectifs que nous voulons atteindre, les projets que nous voulons réaliser : l'achat d'une maison, des vacances hors de l'ordinaire, le financement des études des enfants ou celui de la retraite.

Globalement, nous recherchons le meilleur équilibre possible entre la qualité de vie et l'indépendance financière. Ou encore, nous nous posons la question suivante : peut-on profiter de la vie aujourd'hui tout en se mettant à l'abri de l'insécurité financière, qu'elle soit due à la perte de revenus ou à la perte d'éléments composant notre patrimoine ?

Si nous voulons améliorer notre qualité de vie et atteindre l'indépendance financière, il nous faut avant tout accroître notre patrimoine. Comment y arriver ? Si le trajet est facile à identifier, la route, elle, est difficile à suivre. Pourtant, c'est possible, en augmentant ses revenus sans augmenter d'autant ses dépenses, en réduisant certaines de ses dépenses (dont les impôts à payer), en remboursant ses dettes (en commençant par celles dont les intérêts ne sont pas déductibles d'impôt et celles dont le taux d'intérêt est davantage élevé, comme les soldes de cartes de crédit) ou encore en accumulant de l'épargne (dix pour cent de ses revenus devraient y être consacrés).

En d'autres mots, il est nécessaire de respecter un budget qui tienne compte de ses objectifs, de ses priorités et de ses obligations. Ce budget reste un guide flexible que nous ajustons en fonction des changements survenant dans notre situation financière. Il faut cependant prendre les moyens pour ne pas déborder de son cadre, en compensant certains excédents de dépenses par la réduction d'autres dépenses.

Une fois les objectifs définis, les moyens pour les atteindre identifiés et mis en œuvre, il faut faire en sorte que le niveau de vie, la sécurité financière de sa famille et le cheminement vers l'atteinte de ses objectifs ne soient pas mis en péril par un événement fortuit. Il faut donc protéger ses revenus (assurance-salaire, assurance-vie, fonds d'urgence) et ses biens (assurance-habitation, automobile, diversification des placements, assurance-dépôts, mandat en cas d'inaptitude, testament, etc.)

C'est ce que nous verrons dans les prochaines chroniques. Voici d'ailleurs la liste des sujets que nous aborderons au cours des prochains jours : les sources de revenus à la retraite ; les moyens d'accumuler l'épargne nécessaire à la retraite ; l'utilisation de Fondation et de Bâtirente.

**Demain : les besoins financiers à la retraite.**

# Fondation concrétise notre implication dans le développement

Henri Jalbert

Près de 20 000 actionnaires au 1<sup>er</sup> mai 1999. Une accumulation d'épargne par déduction à la source de deux millions de dollars par mois. Une trentaine de millions investis ou engagés dans les entreprises québécoises à la fin de 1999. Un premier 100 millions d'actif total dans les premiers mois de l'an 2000. Après un peu plus de trois ans d'activités, les statistiques de Fondation sont impressionnantes.

La déduction à la source est maintenant implantée ou accessible par convention collective dans la majorité des lieux de travail où on retrouve des syndicats affiliés à la CSN et près de 80 pour cent des membres peuvent y avoir accès.

« La prochaine année va nous permettre d'approfondir davantage notre implantation dans les syndicats affiliés à la CSN et, au cours des années suivantes, de s'ouvrir davantage au grand public », a déclaré le président-directeur général de Fondation, Léopold Beaulieu, à l'occasion de l'assemblée générale annuelle des actionnaires du Fonds de développement de la CSN pour la coopération et l'emploi, qui se tenait hier à Québec.

## Rendement annuel moyen de 8,2 pour cent

Les résultats obtenus jusqu'à présent par Fondation témoignent du succès des efforts entrepris. En effet, malgré les fortes turbulences sur les marchés boursiers en 1998, le Fonds de la CSN a pu dégager un rendement annuel de 3,82 pour cent.

Depuis son lancement, Fondation a connu un rendement annuel moyen de 8,2 pour cent. Cela constitue un niveau de rendement avantageusement comparable au rendement offert par d'autres instruments financiers dans lesquels les actionnaires auraient pu choisir d'investir, comme les dépôts à terme et les certificats de placement. Surtout qu'en plus, l'actionnaire bénéficie de crédits d'impôt de 30 pour cent pour fonds de travailleurs.



## Investissements en entreprise

Au cours de 1998, Fondation a effectué ses premiers investissements dans les entreprises québécoises, tel que le prévoit sa mission. Comme l'a d'ailleurs souligné le président du conseil d'administration, Gérald Larose, il est symbolique que le premier investissement ait permis d'empêcher le démantèlement et le déménagement à l'extérieur du Québec de l'usine de crevettes de Matane. Cet investissement a contribué

à sauver 150 emplois et à relancer l'usine sur des bases solides. Jusqu'à présent, quelque 500 emplois ont pu être sauvés ou créés par les investissements en entreprise faits par Fondation.

## La solidarité de l'emploi

Pour Gérald Larose, Fondation est un moyen d'appuyer concrètement des projets de développement de l'emploi qui vont dans le sens de nos aspirations collectives. « Il faut que celles et ceux qui ont un travail profitent de l'occasion offerte par Fondation pour exprimer leur solidarité envers celles et ceux qui n'ont pas de travail. Devenir actionnaire de Fondation, c'est se préparer une meilleure retraite, mais c'est aussi être solidaire. C'est aider à construire la solidarité de l'emploi. »



« Si nous ne résistons pas, si nous n'inventons pas, nous risquons d'être mal pris, car nous assistons à l'affaiblissement des législations et des droits. » Pour Gérard Fonteneau, l'ancien directeur général du Bureau international du travail à Bruxelles, présent à l'assemblée générale de Fondation et photographié ici avec Léopold Beaulieu, les outils collectifs du genre de ceux qui ont été mis sur pied par la CSN — et Fondation en est une illustration éloquent — permettent d'agir de façon positive sur l'emploi et permettent de faire la jonction entre l'économique et le social. « C'est ce qui permet de faire avancer les aspirations collectives tout en s'outillant pour faire face à la mondialisation et à la globalisation des échanges. »

## Pettigrew encore dans les patates

Québec, 14 mai (Reuter) — Le gouvernement fédéral a annoncé vendredi la reconduction pour deux ans de son programme d'allocations pour enfants, un investissement de 850 millions de dollars. « C'est un très grand jour pour les enfants au pays », a dit le ministre fédéral des Ressources humaines, Pierre Pettigrew.

« Nous sommes en train d'éliminer le mur du bien-être social », a-t-il ajouté.

Le ministre était pourtant démenti cette semaine par Statistique Canada, qui révélait qu'entre 1990 et 1995, il y a eu une augmentation de 6,6 pour cent de la pauvreté à Montréal, comparativement à 3,2 pour cent dans le reste du Québec.

On note une hausse de 8,3 pour cent des familles pauvres parmi celles avec enfants à charge à Montréal, et de 4,1 pour cent dans le reste du Québec. À Montréal, 65,3 pour cent des familles monoparentales vivaient sous le seuil de faible revenu en 1995, une hausse de 7,6 pour cent en cinq ans.

La pauvreté touche d'ailleurs une proportion de plus en plus grande de tout-petits. L'augmentation de la pauvreté chez les enfants de zéro à cinq ans a été supérieure à 10 pour cent sur neuf des 29 territoires de CLSC de Montréal.

Luc L.

## Dans le rouge, les patrons ?

Selon le journal *Le Devoir*, le revenu moyen des présidents de compagnies canadiennes a augmenté de 26 pour cent en 1998, alors que le bénéfice de ces mêmes compagnies chutait de 18 pour cent. C'est presque deux fois et demi l'augmentation que réclament les employés du secteur public pour trois ans et qui, eux, ont dû augmenter passablement leur rendement au cours de la dernière année.

Allons-y avec quelques exemples. Paul Tellier est président du Canadien National. Au

cours du dernier exercice financier, soit l'année même où il ordonna le licenciement de 3000 personnes, M. Tellier a bénéficié d'une hausse salariale de 300 000 \$. Ça fait une prime de 100 \$ par tête !

Dans la foulée de l'acquisition de Provigo par Loblaw, Pierre Migneault, président de Provigo, avait perçu la bagatelle de 7,5 millions de dollars. Pourtant, la plupart des analystes financiers jugeaient peu reluisante sa performance à la tête de Provigo.

Luc L.

# Les choix du MC



Pas besoin d'être un amateur ou un con-

naisseur de musique classique pour être ravi par le dernier album d'Angèle Dubeau & La Pietà : *Berceuses & Jeux Interdits*. Enregistré en juillet 1998 à l'Église Saint-Augustin-de-Mirabel, le disque de l'ensemble à cordes formé de 12 musiciennes réunit des pièces « classiques », en ce sens qu'elles sont intemporelles, qu'elles survivent à leur époque. Dans la foulée du copinage amorcé il y a plusieurs années déjà entre le classique et la musique dite « pop », La Pietà nous sert des musiques classiques, de films,



de folklore et populaires. Tout d'abord, ces violons, violoncelles, contrebasse et clavecin attaquent... en douceur une berceuse de Brahms, qui vous rappellera votre enfance. S'ensuit *Exil*, du Québécois François Dompierre, qui unit *Un Canadien errant* et *Oh Danny Boy* (Irlande). Vient *L'automne*, de Glazounov, qui était aussi le thème

de la série télévisée *Les belles histoires des pays d'en haut*. On interprète ensuite la musique des films *Schindler's List*, *The Deer Hunter*, *Chariots of Fire*, ainsi que *Après un rêve* de Fauré, *Yesterday* des Beatles, *Le cygne* de Tchaïkovski, *Clair de Lune* de Debussy, *Gymnopédie no 1* de Satie. En finale : *Quelques jeux interdits...* de Narciso Yepes, mais arrangé par Dompierre. Angèle Dubeau & La Pietà ont réussi à nous faire partager des musiques qui leur plaisent. Ce disque nous plonge dans un état de ravissement.

Étiquette Analekta — AN 2 8717



## Sur l'heure du lunch, Borduas au Musée

Le Musée du Québec situé au Parc Des Champs-de-Bataille, accessible par la Grande-Allée, vous propose une exposition de 71 œuvres d'un artiste-peintre majeur du Québec : Paul-Émile

Borduas. Né à Saint-Hilaire en 1905, l'artiste-peintre Paul-Émile Borduas a publié en 1948, en compagnie d'une quinzaine d'autres artistes, dont les Gauvreau, Mousseau, Perron et Riopelle, un manifeste qui a secoué le Québec : *Refus Global*.

Avec ses camarades, Borduas dénonçait l'absolutisme de l'Église, le conformisme, le vieil ordre social. Revendicateurs, ils pavèrent alors la voie, annonçaient « la révolution tranquille » qui devait marquer à jamais la vie québécoise. L'œuvre de Borduas relate « avec force et éloquence le passage de la tradition à la modernité ». Borduas est décédé à Paris en 1960.

Une occasion de manger sur le pouce un de ces midis, en plein air près du musée et, ensuite, de découvrir Paul-Émile Borduas.

Fermé le lundi. De 11 h à 17 h 45, les autres jours. Sauf le mercredi : de 11 h à 20 h 45. Coût 5,75 \$.



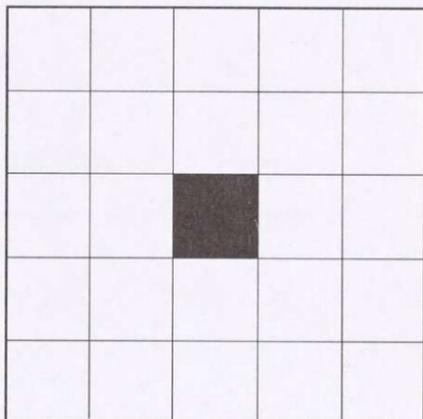
## Milano

Situé dans le quartier Montcalm, Milano est un restaurant de quartier sympathique qui, depuis une vingtaine d'années, offre notamment de la pizza. Aux allures de bistro avec une quarantaine de places à l'intérieur et une vingtaine d'autres sur la terrasse, le resto fait encore, comme à ses débuts, la livraison. L'établissement est également voisin d'un commerce où on boulangue le bagel. Voilà une bonne occasion de découvrir un quartier fort joli, extérieur au Vieux Québec, et à quelques minutes de marche du Centre des congrès. Vous prenez René-Lévesque en direction ouest (vers Sainte-Foy).

Milano : 194, Crémazie Ouest, coin Bourlamarque. (À l'intérieur du quadrilatère formé des rues Cartier Bourlamarque, René-Lévesque et Sainte-Foy).

# Nos concours

## Mots croisés



### Horizontal

1. Animal en pyjama.
2. En proie à une émotion (pluriel).
3. Pronom personnel — Initiales de Normand Thériault.
4. Choisie parmi d'autres.
5. Canard.

### Vertical

1. Partie externe de l'agrumes.
2. Abrasif.
3. Avalé. Moitié d'idée.
4. Prénom féminin.
5. Poursuivre.

Les quatre premiers congressistes qui viennent nous donner la bonne réponse au local du *Travail* — local 206 A — se mériteront le gaminet officiel du quotidien du congrès.

## Photo mystère



## Voulez-vous gagner le gaminet officiel du Travail, le quotidien du 59<sup>e</sup> Congrès de la CSN ?

Qui est cette colombe, tout en sourire ? Il fut secrétaire et président de notre organisation syndicale, il y a déjà fort longtemps. Il fut également ministre. Les quatre premiers congressistes qui viennent nous donner la bonne réponse au local du *Travail* — local 206 A — vont se mériter le gaminet officiel du quotidien du congrès. Il nous fera plaisir de vous recevoir dans notre local.

## Petits échos • Potins • Faits divers • Rumeurs • Petits échos • Potins • Faits divers • Rumeurs • Petits échos

### Louis Roy y pense

Demandé à Louis Roy, président de la FSSS, rencontré à l'Assemblée générale de Fondation, s'il avait une déclaration spontanée à faire. Réponse : « Je vais y penser ».

### Le pot à André Sauvé

Rencontré André Sauvé, de l'équipe de distribution de la CSN, dans le hall du Hilton avec des pots de fleurs. C'est pour qui et dans quelle chambre ?

Réponse : « T'as pas d'affaire à parler de ça dans *Le Travail* ».

### Le poids de Solange

Les actionnaires de Fondation qui ne viennent pas à l'Assemblée générale peuvent donner leur vote par procuration à un autre actionnaire. La secrétaire du conseil d'administration, Solange Tremblay, est celle qui avait le plus de procurations avec Léopold Beaulieu. C'est du fond du coeur qu'elle a affirmé :

« Léo et moi, nous sommes les plus pesants ».

### Le café de Nelson Isabel

Vu Nelson Isabel, trésorier du Conseil central du Bas-Saint-Laurent, au restaurant du Hilton. Les déjeuners sont chers, Nel !, que je lui ai dit. « J'prends juste un café, comme ça, c'est moins cher ! ». Tous pareils... les trésoriers.

### Gérald n'a pas d'idée

Causé avec Gérald Larose et cherché à savoir ce qu'il avait l'intention de faire après le congrès. « Je n'ai aucune idée ». « Pas d'idée, pas d'idée, coudon, Gérald, ça peut être compromettant une déclaration comme ça ».

### Les deux ans de Marcel

Marcel Pepin est arrivé hier vers 16 heures.

— Qu'as-tu à déclarer ?

— Je n'ai pas eu le temps d'y penser.

— J'ai demandé à Gérald ce qu'il va faire après le congrès et il m'a répondu qu'il n'avait pas d'idée.

— Eh bien ! quand j'ai quitté la CSN, beaucoup de militants sont venus me voir pour que je reste, mais je pense encore qu'il valait mieux partir deux ans trop tôt que deux ans trop tard.

Le Couche-Tard

# Il faut renverser l'image vieillotte du syndicalisme chez les jeunes

Gilles Bégin

**Le Travail** publiera cette semaine une série d'articles sur le comité des jeunes de la CSN. Aujourd'hui, Éric Morin, président du comité, et Patrice Savignac, son prédécesseur, font le bilan du comité et dressent les perspectives d'avenir.

**Le Travail :** Depuis quand le comité national des jeunes de la CSN existe-il ?

**Patrice :** C'est en 1985, à l'occasion d'un rassemblement des jeunes de la CSN organisé dans le cadre de l'année internationale de la jeunesse, qu'est née l'idée de créer un comité permanent, mais le comité des jeunes, tel que nous le connaissons, n'a été mis sur pied que l'année suivante. Il faut cependant savoir que, dès les années 40, il y a eu des regroupements de jeunes à la CSN.

**Le Travail :** Quel bilan tracez-vous du travail accompli jusqu'à présent ?

**Patrice :** Premier point : nous avons su relever le défi de ne pas sombrer dans le sectarisme, ce qui arrive souvent lorsque se créent de tels comités. Et si nous avons réussi à ne pas som-



brer dans le « jeunisme », c'est parce que les jeunes qui sont passés par le comité ont presque toujours été officiers de leur syndicat.

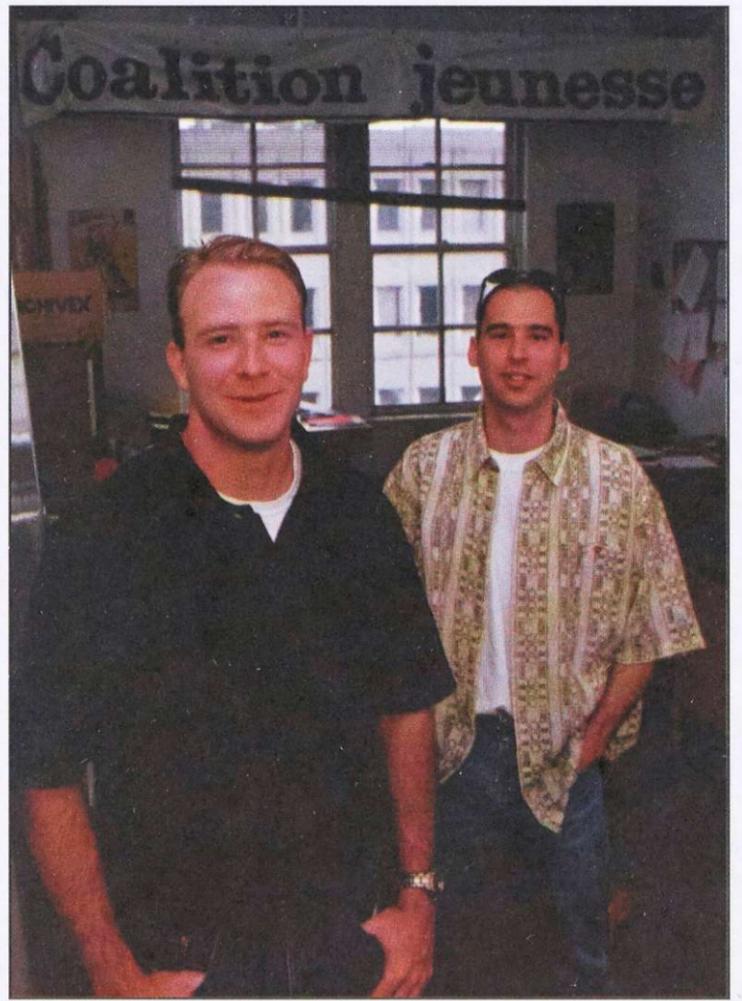
**Éric :** Je peux témoigner du travail accompli par nos prédécesseurs par la crédibilité qu'a le comité des jeunes. Aujourd'hui, qu'on parle d'emploi, de syndicalisme ou de clauses « orphe-

lin », les groupes de jeunes viennent spontanément voir le comité des jeunes de la CSN pour savoir ce qu'il en pense.

**Patrice :** Cette crédibilité s'est en grande partie établie grâce à l'autonomie que nous a laissée la CSN dans nos actions et par notre capacité d'amener des débats à l'intérieur même de la CSN.

**Le Travail :** Pensez-vous que le Comité national des jeunes a eu une influence sur les positions de la CSN ?

**Patrice :** Oui ! Je pense qu'il y aurait eu moins de travail réalisé sur les clauses « orphelin », par exemple, si le comité des jeunes n'avait pas été là. Le travail du comité a permis à la CSN d'être davantage pro-active sur cette question. Les travaux que nous avons réalisés et les positions que nous avons dévelop-



Éric Morin et Patrice Savignac.

pées à la CSN nous ont donné beaucoup de crédibilité et nous ont permis de rallier d'autres groupes de jeunes à nos positions.

**Le Travail :** Quelles sont les pistes d'action du comité pour les prochaines années ?

**Éric :** En premier lieu, la précarité du travail et ses effets sur l'implication des jeunes dans le syndicalisme. Pour s'impliquer, il faut une appartenance à son milieu de travail. Comment veux-tu, par exemple, être présent à ton assemblée syndicale quand tu cumules des emplois en différents lieux et que tu passes continuellement d'un endroit à un autre ? Deuxièmement, la syndicalisation. Il faut trouver des façons de syndiquer les jeunes (y compris les travailleuses et les travailleurs autonomes) sinon la présence et la force syndicale au Québec va périlcliter. Quand on va dans les écoles expliquer les problèmes causés par l'actuel Code du travail, les jeunes — et pas nécessairement les plus progressistes — n'en reviennent pas qu'on puisse avoir le droit de se syndiquer, et d'être en même temps obligés de se cacher pour pouvoir l'exercer.

**Le Travail :** Si vous aviez une seule priorité pour favoriser une plus grande implication des jeunes, quelle serait-elle ?

**Éric :** Il faut réussir à renverser l'image vieillotte que le syndicalisme a chez les jeunes. Réus-

sir à faire la démonstration que le syndicalisme peut être aussi un outil collectif pour les jeunes.

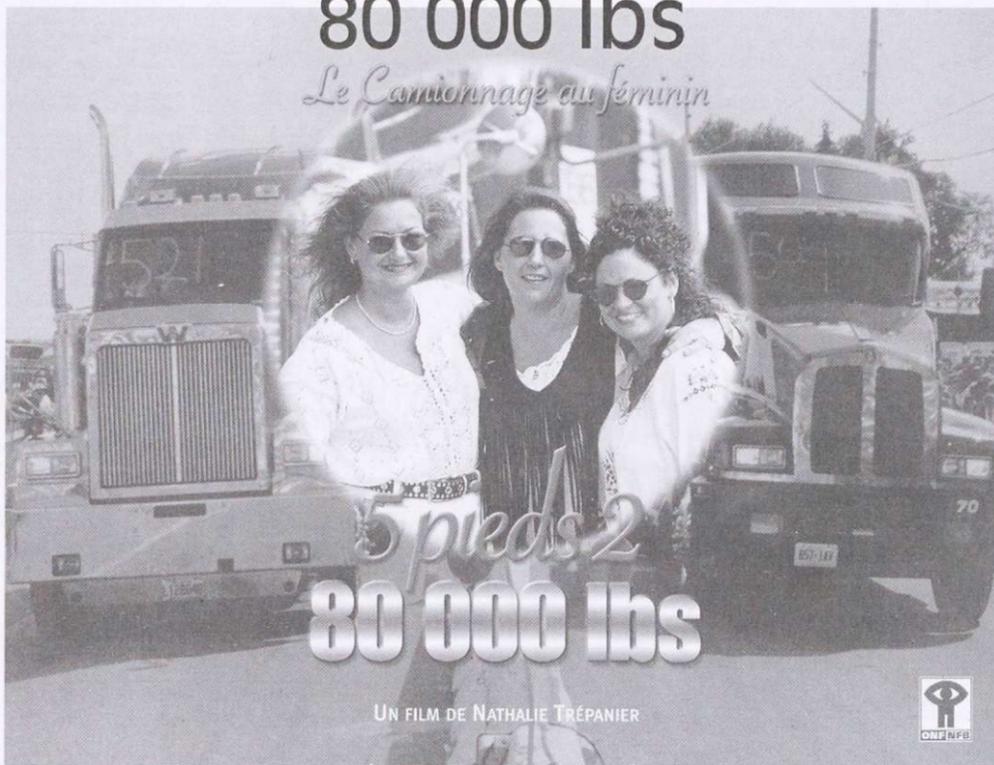
**Patrice :** La tendance « anti-baby-boomer » dans les groupes de jeunes, c'est beaucoup plus sérieux que certains veulent bien le croire. L'association « syndicats = gangs de trippeux des années 1960 » existe. Beaucoup de jeunes disent que ce sont les baby-boomer qui « nous ont crissé dans la merde en nous laissant le déficit des finances publiques ».

**Éric :** Au comité, on ne veut pas oublier que les problèmes causés par les clauses « orphelin » et la précarité, ce ne sont pas seulement les jeunes qui les subissent. Quand tu as 50 ans, peu de formation et que tu perds ton emploi, ce n'est pas plus rose que quand tu as 20 ans. C'est pour ça qu'on a toujours refusé d'embarquer avec des groupes qui n'avaient qu'une vision manichéenne de la réalité. Il n'est pas question de se définir à partir de la seule question du conflit entre générations. Il faut avoir une vision plus large, plus solidaire.

## Visionnement matinal

5 pieds 2  
80 000 lbs

*Le Camionnage au féminin*



Le Syndicat national du transport routier (CSN) vous invite à un petit-déjeuner culturel, le mardi 18 mai, à 7 h 30, à la salle 204-B.

Vous pourrez visionner le film de Nathalie Trépanier sur les camionneuses.